

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :
MM. LE V^e B. DE JONGHE ET VICTOR TOURNEUR

1921
SOIXANTE-TREIZIÈME ANNÉE



BRUXELLES
PALAIS DES ACADEMIES
Des presses de
L'IMPRIMERIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE
1921

MATRICES

DE

SCEAUX LUXEMBOURGEOIS

(DEUXIÈME SÉRIE)

V

SCEAU DE GILLES DE ROCHEFORT, CHANOINE
DE SAINT-LAMBERT ET ARCHIDIACRE D'AR-
DENNE A LIEGE (1349-1378)

Entre deux grènetis circulaires : * S'•EGVDIVRS•DE•RVPE
•FORTI

Ecu à une aigle, chargée sur la poitrine d'une fleur de lis
(au pied nourri). De chaque côté de l'écu, deux objets (feuilles ?)
destinés à remplir le champ du sceau.

Matrice originale, en ma possession, provenant de la collection de mon
grand-père, François-Julien Vannérus, de Diekirch (mort en 1850).

Sceau rond, de 24 millimètres, en cuivre; il a fortement souffert d'un
séjour prolongé en terre ou sous eau; la poignée est brisée; une étoile
à six rais, gravée à l'envers du sceau, indique le haut de l'écu. Voir
pl. IX, n° 1.

Gilles de Rochefort appartenait à une puissante famille, celle
des Walcourt.

Son grand-père Thierry (IV), seigneur de Walcourt et de
Rochefort, fils d'un autre Thierry (III) et de Joie de Condé,
avait épousé Mahaut de Blankenheim, fille de Gérard, sire de
Blankenheim, et d'Ermesinde de Luxembourg-Durbuy. Il est
mentionné de 1284 à 1317; le 6 janvier 1284 n. st., il reconnaît
devoir tenir son château de Rochefort et toutes ses dépendances,
de Henri, comte de Luxembourg et de Laroche, marquis
d'Arlon; en août 1285, encore qualifié de *damoisiaz*, il octroie
une charte de privilèges aux habitants de Rochefort; le 22 octo-

bre 1317, avec Mahaut, sa femme, il fait connaître un accord conclu par eux avec Jean, roi de Bohême, à propos du ban d'Aye, qui appartiendra en propriété aux comtes de Luxembourg, mais pour lequel Thierry et ses successeurs prêteront hommage au comté : le 15 novembre suivant, il autorise son fils Thierry à reprendre du dit roi, en fief, différents biens sis à Dochamps et aux environs, à charge d'en laisser l'usufruit viager à Mahaut, sa mère (1).

Thierry IV était donc en relations étroites avec le comté de Luxembourg, probablement par suite de son mariage avec la fille d'Ermesinde de Durbuy ; il entretenait également des rapports suivis avec l'abbaye de Saint-Hubert : le 2 janvier 1315, Thierry, sire de Walcourt et de Rochefort, Mahaut de Blankenheim, sa femme, et Thierry, leur fils, donnent un serf au monastère ardennais ; le 29 janvier 1316, les deux époux font encore à l'abbaye une donation analogue (2).

Thierry V, que nous avons rencontré avec ses parents le 2 janvier 1315 et le 15 novembre 1317, imita leurs libéralités envers Saint-Hubert et l'on a conservé de lui plusieurs chartes, espacées du 9 avril 1324 au 31 août 1332, par lesquelles il affranchit divers serfs, qu'il donne ensuite au monastère (3).

Le 27 mars 1320, il releva Rochefort, mais cette fois de l'évêque de Liège ; en 1332, il se vit confisquer, par le comte de Namur, « pour ses méfaits », la terre de Walcourt, qui fut conférée à son frère puîné, Wéry (4). Il vivait encore le 3 août 1345, jour où son fils aîné, Jean, releva à Liège Roche-

(1) VERKOOREN, *Chartes du Luxembourg*, I, n° 299, et II, n° 560 et 561. Sur la généalogie des Rochefort, en général, cf. A. DE LEUZE, *Histoire du Comté de Montaigny*, dans le t. XX (1888) des *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, Arlon ; G. LAMOTTE, *Etude historique sur le comté de Rochefort*, Namur, 1893 ; et, surtout, C. ROLAND, *Les seigneurs et comtes de Rochefort*, dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. XX, 1893.

(2) God. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, I, 1903, pp. 472 et 474.

(3) *Ibidem*, pp. 505 à 509.

(4) Le 23 août 1332, Wéry confirme l'abandon que feu sa mère, Mahaut de Blankenheim, avait fait de tous ses droits sur la brasserie de la collégiale de Walcourt. (L. LAHAYE, *Cart. de Walcourt*, p. 16.)

fort et l'avouerie de Dinant, par réportation de son père, auquel il reconnaît l'usufruit, sauf sur l'avouerie de Dinant (1).

La femme de Thierry V est appelée Agnès dans une charte de Saint-Hubert du 17 octobre 1327 (2); c'était, à ce que nous apprend le *Miroir des Nobles de Hesbaye* (3), la fille aînée de « monssaingnor Johan, saingnor de Haneffe ». Ces deux époux eurent, dit le bon Jacques de Hemricourt, « la plus belle compaignie d'enfans qui fuist en l'evesqueit de Liège, assavoir huit fis et une filhe ».

L'aîné, Jean, épousa Isabelle de Looz, fille de Jean d'Agimont, qui « fut maistres de ses voisins et ly plus redoubteis chevaliers qui fuist en quatre païs environ ». Le 3 août 1345, ainsi que nous l'avons vu, il releva de Liège le château et la terre de Rochefort; créé mambour de la principauté en mai 1364, après le départ de l'évêque Englebert, il garda le pouvoir jusqu'à l'arrivée de Jean d'Arckel, le 28 juillet suivant; pendant sa courte mais glorieuse mambournie, il défendit, les armes à la main, les droits de l'évêché sur le comté de Looz, avec l'aide de ses frères Wautier et Eustache Persan.

Le deuxième, Thierry, fut chevalier, sire de Busin et de Failon (près de Rochefort); il se maria deux fois, avec la fille de Gillequin de Ryanwez, d'abord, puis avec la fille de Jeanne de Clervaux, dame d'Ouren (au N.-E. de Clervaux).

Le troisième, Wautier (4), chevalier, sire de Haneffe de 1353 à 1399 au moins, célèbre dans les annales de l'époque, fut maréchal et trois fois mambour de la principauté; il épousa, dit de Hemricourt, « une bin noble damme, filhe d'on noble baron, appeleit monssaingnor Thiry (de Grandpré), jadis saingnor de Houffalieze, de Rochy (Roussy) et delle Flamengerie ».

« Ly quars freires de Rochefort fut nomeis Gilhe : se fut canones de Saint Lambiert »: c'est l'ancien propriétaire de notre sceau; aussi en parlerons-nous plus longuement tantôt.

(1) G. LAMOTTE, *Op. cit.*, p. 147.

(2) KURTH, *l. c.*

(3) Edit. DE BORMAN et BAYOT, t. I, 1910, pp. 131 et 132.

(4) Il s'appelait d'abord Wéry, mais avait changé de nom, ainsi que d'armes, car son oncle Wautier, sire de Haneffe, lui avait laissé cette terre « sor teile condition qu'il cangeroit son nom par noveal baptemme en flun Jordan et soy feroit nommeir Waltier après ly... » (HEMRICTOURT, p. 131.)

Le cinquième était « monssaingnor Persans », qui fut également chanoine de Saint-Lambert « et esleus evesque de Liège, mais par tant qu'en temps de scismes ilh s'ahierdit alle antipape d'Avegnon, il fut dekachiés lontemps et morit en Awegnon ».

En 1364, Eustache fut, avec trois autres chanoines, adjoint à son frère Jean de Walcourt, pour administrer le pays. Il était prévôt de la collégiale, Sainte-Croix; peu avant le 29 octobre 1366, il échangea ce bénéfice contre celui d'écolâtre de l'église Saint-Adalbert d'Aix-la-Chapelle.

Lorsque Jean d'Arckel mourut, le 30 juin 1378, Eustache fut d'abord nommé mambour, puis évêque de Liège, le 6 juillet; son frère Wautier le remplaça dans la première de ces fonctions jusqu'au moment de sa confirmation par le pape, mais bienôt une querelle s'éleva entre les deux frères au sujet des revenus de l'évêché, que chacun d'eux réclamait.

Le peuple s'étant déclaré pour Wautier, Eustache Persan, irrité, quitta Liège et ne craignit pas de faire alliance avec le duc de Brabant, l'ennemi séculaire du peuple liégeois. On connaît sa lutte acharnée avec Arnould de Horne, désigné comme évêque de Liège par le pape de Rome, Urbain V, tandis que lui-même ne l'avait été que par le pape Clément VII d'Avignon; on sait comment elle finit, Arnold prenant possession de son siège le 1^{er} novembre 1379, tandis que son compétiteur est obligé de quitter le pays et de se réfugier à la cour d'Avignon, d'où il continue ses intrigues. A la mort d'Arnould de Horne, en 1389, Wautier de Rochefort recommanda l'élection de son frère Eustache, mais ne recueillit que des huées; un décret vint même défendre, sous peine d'exil, de prononcer encore le nom d'Eustache Persan de Rochefort à l'occasion d'une élection épiscopale. Persan mourut à Avignon, en 1397 (1).

Les trois derniers frères, Gérard, Henri et Lambert, qui ne se marièrent point et moururent sans hoirs, eurent une carrière moins en relief.

Quant à la seule fille de Thierry de Rochefort et d'Agnès de Haneffe, Jeanne, elle fut mariée à Jean de Henin, sire de Boussu-lez-Saint-Ghislain.

(1) DE THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*. t. II, 1871, pp. 103 et 104; G. LAMOTTE, *Op. cit.*, pp. 150 et 151.

